

**RAPPORT DE DEMARRAGE ET DE CADRAGE POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET DU  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT EN ALGERIE INTITULE:**

**« Appui à la participation politique effective et durable des femmes dans les assemblées élues »**

Méthodologie d'évaluation, plan de travail, structure des rapports et calendrier d'exécution de la mission  
d'évaluation.

- 24 mars 2021-

Ce rapport de démarrage et de cadrage produit pour le PNUD en Algérie a été rédigé par Geoffrey Weichselbaum, évaluateur international en charge de l'évaluation finale du projet.

## INTRODUCTION

### **Objectif du rapport de démarrage et de cadrage.**

Ce rapport présente les principaux éléments du processus d'évaluation du projet du PNUD intitulé : « Appui à la participation politique effective et durable des femmes dans les assemblées élues » ainsi que la rédaction du rapport final d'évaluation.

Ce rapport décrit:

1. La méthodologie d'évaluation.
2. Le plan de travail et le calendrier d'exécution de l'évaluation.
3. La structure provisoire des rapports à fournir : rapport intermédiaire, projet de rapport final d'évaluation, rapport final d'évaluation.

Ce rapport de démarrage et de cadrage est conforme aux termes de référence (TdRs) d'évaluation du projet. Il servira de document de référence pour l'évaluation. Il est rédigé en français à la demande du PNUD. Le rapport intermédiaire, le projet de rapport final et le rapport final seront également rédigés en langue française.

### **Objectif de l'évaluation**

Les termes de référence (TdRs) définissent les objectifs généraux de l'évaluation du projet comme suit :

- Evaluer dans quelle mesure le projet a pleinement mis en œuvre les activités prévues et obtenu les produits (outputs) attendus, tels que spécifiés dans le document de projet et/ou ajustés en cours de mise en œuvre sur décision du Comité de Pilotage du projet et mesurer en particulier les résultats de développement.
- Identifier les meilleures pratiques et les enseignements tirés qui pourraient servir à d'autres interventions de développement au niveau national (montée en échelle) et international (reproductibilité).
- Mesurer les résultats de développement et les impacts potentiels du projet en se conformant aux indications sur la portée et les critères présentés dans les présents termes de référence.
- Identifier les recommandations d'ajustement à opérer pour une éventuelle seconde phase du projet sur les volets : stratégique, programmatique, et gestionnaire.

De plus, les objectifs spécifiques suivants définis dans les TdRs prévoient de:

- Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement ou ultérieurement officiellement modifié.

- Mesurer les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les participants, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre.
- Identifier et évaluer les mesures prises afin de garantir la durabilité des produits et leur intégration dans les phases suivantes de la réforme du secteur.
- Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques expérimentées lors de la mise en œuvre.

La discussion initiale de démarrage tenue le 23 février 2021 avec Farida Kebri, Analyste au Programme Gouvernance et Sofiane Dih, Results Based Management/M&E Analyst du bureau du PNUD à Alger a confirmé que les objectifs de l'évaluation n'avaient pas changé après la publication des TdRs.

### **Evaluateur**

Geoffrey Weichselbaum a la responsabilité de mener cette évaluation. Il est en charge de la planification de l'évaluation et de sa conduite. Il se coordonnera régulièrement avec l'équipe du PNUD concernant les avancées et sa mise en œuvre. Il déterminera les besoins en terme d'information, élaborera les instruments de collecte de données, collectera et analysera les données, rédigera les rapports et s'assurera de la qualité du contenu.

## **1. METHODOLOGIE D'EVALUATION**

### **1. Conception de l'évaluation: collecte des données**

L'évaluation utilisera des méthodes de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitative. La combinaison des deux méthodologies facilitera l'acquisition de détails riches auprès des principales parties prenantes et partenaires sur les enseignements tirés du projet et les recommandations susceptibles d'éclairer d'autres interventions de développement et une éventuelle seconde phase du projet.

Les sources des données incluront:

- Une analyse détaillée d'un large éventail de documents relatifs au projet.
- Des entretiens de type semi-directifs des informateurs clés: individuels et le cas échéant de groupe (consulter la section ci-dessous qui présente les catégories d'informateurs et la grille des questions).
- Une enquête en ligne à l'attention des élues ayant participés aux cycles de formations.

#### **1.1. Analyse des documents**

Examen et analyse des documents relatifs au projet. A titre indicatif, ceux-ci incluront entre autre:

- Documents de référence du PNUD pour l'Algérie.
- Documents de projet, y compris les résultats attendus et les ressources engagées.
- Rapports trimestriels et annuels, rapports des activités principales, publications produites par l'équipe de projet, autres rapports pertinents.
- Rapports relatifs au cadre général de suivi et d'évaluation du projet (journal des problèmes, journal des risques, ...).
- Rapports financiers.
- Accords de financement avec les partenaires financiers.
- Plans de travail.

## 1.2. Conception de l'échantillonnage: catégories des principales parties prenantes à interviewer

Les principales catégories des parties prenantes ont été déterminées en collaboration avec le PNUD lors de la discussion de cadrage tenue le 23 février 2021.

La collecte de données aura lieu avec les parties prenantes principalement basées à Alger et dans les Wilayas qui ont bénéficié du projet, à l'exception de certains membres du personnel des Nations Unies qui peuvent avoir déménagé dans de nouveaux lieux de mission.

Bien que l'échantillonnage puisse ne pas être pleinement représentatif des parties prenantes du projet, elle permettra la collecte de données riches pour la tenue de l'évaluation. L'échantillon sera complété par l'enquête en ligne à l'attention des élues participantes aux événements et formations organisés durant le projet.

Les parties prenantes sont regroupées en cinq catégories:

- 1) Parties prenantes au sein des Nations Unies
  - Bureau du PNUD en Algérie
  - Equipe gouvernance du PNUD
  - Equipe du bureau régional du PNUD à Amman

Cette catégorie représente les parties prenantes au sein du PNUD qui ont supervisé et/ou étaient directement en charge de la mise en œuvre du projet. Cette catégorie sera à même de poser un éclairage sur les questions liées aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'appropriation.

- 2) Bénéficiaires directes:
  - Femmes élues à l'Assemblée Populaire Nationale

- Femmes élues au niveau des Wilayas et Communes
- Administrateurs/trices de l'Assemblée Populaire Nationale

Cette catégorie représente les bénéficiaires directs du projet. L'évaluateur pourrait identifier au cours des entretiens plus d'individus au sein de cette catégorie. Cette catégorie sera à même de poser un éclairage sur les questions liées aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'appropriation.

### 3) Partenaires :

#### - Partenaires techniques

- Ministère des Affaires Etrangères,
- Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire
- Assemblée Nationale Populaire (Parlement)
- Le Conseil de la Nation
- Ministère des Relations avec le Parlement

#### - Partenaires financiers

- Royaume de Norvège
- Confédération suisse
- Canada
- Royaume-Uni
- Royaume des Pays Bas
- *UNDP Funding Window for Governance for Inclusive and Peaceful Societies (GIPS)*

En tant que partenaires techniques et financiers, cette catégorie représente une source clé d'information dans la mise en œuvre du projet. Ils ont fait partie du comité de pilotage du projet, ont été régulièrement tenus au courant de l'avancement de la mise en œuvre et ont donc une connaissance approfondie du projet. Cette catégorie sera à même de poser un éclairage sur les questions liées aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'appropriation.

### 4) Autres organisations en charge du soutien à la gouvernance:

- *The National Democratic Institute*
- *Westminster Foundation for Democracy*
- *The International Republican Institute*

Cette catégorie a été impliquée dans le soutien à la gouvernance en Algérie, potentiellement auprès de catégories de bénéficiaires similaires que ceux du projet du PNUD et sera donc une source d'information en particulier sur les questions de pertinence, d'efficacité<sup>1</sup> et de durabilité du projet.

5) Autres :

- *Tout informateur qui pourrait contextualiser la question de la participation des femmes en politique et dans les assemblées*

Cette catégorie permettra porter des éclairages quant à des questions de contexte liées à la gouvernance en Algérie. Cette catégorie sera à même de poser un éclairage sur les questions liées aux critères de pertinence, d'efficacité<sup>2</sup> et de durabilité du projet.

Grille des parties prenantes et données des informateurs clés.

Cette liste des différentes parties prenantes regroupe les informateurs clés. En fonction de la disponibilité des informateurs et dans le but de collecter toutes les données nécessaires à l'évaluation, des ajustements dans la liste des personnes interrogées peuvent être effectués pendant la phase de collecte des données.

Certains informateurs pourraient être interrogés plus d'une fois.

La grille suivante comprend également les catégories de questions à poser nécessaires à l'analyse du projet. Il s'agira selon le cas de poser les sous-questions en guise de suivi de la question principale et/ou des questions de suivi relatives aux réponses offertes par les informateurs clés.

*La liste qui suit est incomplète car n'a pu être remplie pleinement par les équipes du PNUD à la date de soumission du projet de rapport de cadrage (le 12 mars) et lors de la soumission du rapport final de cadrage (le 24 mars 2021). En attendant qu'elle le soit, il a été décidé lors d'une discussion avec M. Sofian Dih le 11 mars 2021 de néanmoins présenter le présent rapport dans le but de démarrer la phase des entrevues et l'enquête en ligne (Phase 2 ci-dessous).*

---

<sup>1</sup> En effet, ces acteurs peuvent faire apparaître des complémentarités et/ou redondances par rapport au soutien offert par le PNUD aux bénéficiaires du projet.

<sup>2</sup> Idem.

Catégories	Institutions	Noms et titres	Emails et/ou téléphones	Possibles questions d'évaluation	
<b>1. Au sein du PNUD</b>	PNUD - Algérie	Mme. Blerta Aliko, Représentante résidente	<a href="mailto:blerta.aliko@undp.org">blerta.aliko@undp.org</a>	Toutes (Q 1 - Q 5)	
		M. Edwine Carrie, Représentant Résident Adjoint	<a href="mailto:edwine.carrie@undp.org">edwine.carrie@undp.org</a>	Toutes (Q 1 - Q 5)	
		Sofiane Dih, Results Based Management/M&E Analyst	<a href="mailto:sofiane.dih@undp.org">sofiane.dih@undp.org</a>	Toutes (Q 1 - Q 5)	
	PNUD - équipe gouvernance	Farida Kebri, Analyste au Programme Gouvernance	<a href="mailto:farida.kebri@undp.org">farida.kebri@undp.org</a>	Toutes (Q 1 - Q 5)	
		Mme Majda Chaabeni, Associée au Programme Gouvernance	<a href="mailto:majda.chaabani@undp.org">majda.chaabani@undp.org</a>	Toutes (Q 1 - Q 5)	
		Bearitze Santa-Cruz - Ex-Chargée de programme		Toutes (Q 1 - Q 5)	
		Directeur National du projet			
	Independent Evaluation Office IEO, NY	Heather Bryant, Evaluation Advisor	<a href="mailto:heather.bryant@undp.org">heather.bryant@undp.org</a>	Toutes (Q 1 - Q 5)	
		Amanuel Zerihoun, Evaluation Advisor	<a href="mailto:amanuel.zerihoun@undp.org">amanuel.zerihoun@undp.org</a>	Toutes (Q 1 - Q 5)	
	<b>2. Bénéficiaires directs du projet</b> (liste provisoire qui pourrait être adaptée)	Assemblée Populaire Nationale (Députées, représentant/es de groupes parlementaires, administrateurs/rices, représentantes du réseau des femmes parlementaires, etc)			Toutes (Q 1 - Q 5)
		Conseil de la Nation			Toutes (Q 1 - Q 5)
		Wilayas (élues, autre?)			Toutes (Q 1 - Q 5)
		Communes (élues, autre?)			Toutes (Q 1 - Q 5)
		...			
				Toutes (Q 1 - Q 5)	
<b>3. Partenaires:</b>	<b>Partenaires techniques:</b>				
	Ministère des affaires étrangères	M. Athmane Mehadj, Deputy Director in charge of the Cooperation in the Field of Environment General Directorate of Multilateral Relations	<a href="mailto:A.Mehadj@mae.dz">A.Mehadj@mae.dz</a>	Q 1, Q 2, Q 4, Q 5	
	Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire	M. Kamel Kaïli, Directeur de la Coopération	<a href="mailto:kamel.kailli@interieur.gov.dz">kamel.kailli@interieur.gov.dz</a>	Q 1, Q 2, Q 4, Q 5	
	Conseil de la Nation				
	Ministère des Relations avec le Parlement			Q 1, Q 2, Q 4, Q 5	
	<b>Partenaires financiers:</b>				
	Royaume de Norvège			Toutes (Q 1 - Q 5)	
	Confédération suisse	John Ruhoff	<a href="mailto:john.ruhoff@eda.admin.ch">john.ruhoff@eda.admin.ch</a>	Toutes (Q 1 - Q 5)	
	Canada			Toutes (Q 1 - Q 5)	
	Royaume-Uni	Fayçal Ezziane   Political & Governance Programme Manager	<a href="mailto:faycal.ezziane@fcdo.gov.uk">faycal.ezziane@fcdo.gov.uk</a>	Toutes (Q 1 - Q 5)	
	Royaume des Pays Bas			Toutes (Q 1 - Q 5)	
	UNDP Funding Window for Governance for Inclusive and Peaceful Societies (GIPS)				Toutes (Q 1 - Q 5)
	<b>4. Autres organisations internationales</b>	The National Democratic Institute			Q 1, Q 4
Westminster Foundation for Democracy			Q 1, Q 4		
The International Republican Institute			Q 1, Q 4		
...					
<b>5. Autres</b> (Tout informateur qui pourrait contextualiser la question de la participation des femmes en politique et dans les assemblées, représentants d'organisations de la société civile qui auraient bénéficié du projet, etc. )	...			Q 1, Q 3, Q 4	
	<b>Total des informateurs clés (indicatif):</b>				

### 1.3. Enquête

Une enquête en ligne sera proposée aux élues qui ont participé aux activités du projet.

Il s'agira d'un questionnaire court afin de limiter le risque d'un faible taux de réponse. Ce questionnaire ne devra pas prendre plus de dix minutes à remplir. Les questions de l'enquête se concentreront dès lors sur certains résultats clés anticipés dans le document de projet qui sont liés au renforcement des capacités des élues.

Le questionnaire sondera les opinions sous la forme de choix multiples avec l'opportunité de laisser des explications sur certains des résultats escomptés dans le document de projet initial.

Il s'agira d'évaluer :

- La qualité des formations et l'utilité de ces dernières dans l'exercice des mandats au sein de l'Assemblée Nationale Populaire (Résultat 1.2),
- Le caractère participatif (impactant entre autre la durabilité) du processus d'élaboration de la charte de représentation, le degré de mise en oeuvre et d'utilité dans l'exercice des mandats au sein des assemblées (Résultat 1.3),
- Le caractère participatif (impactant entre autre la durabilité) du processus d'établissement du réseau des femmes parlementaires algériennes, son fonctionnement et son utilité dans l'exercice des mandats au sein des assemblées (Résultat 3),
- Quel a été la qualité et l'utilité dans l'exercice des mandats au sein des assemblées du processus de renforcement des capacités des femmes élues dans 12 Wilayas (Résultat 5).

A ce stade, plus de discussions avec les membres de l'équipe gouvernance et le chargé du suivi et de l'évaluation seront nécessaires pour finaliser le questionnaire qui sera validé avec l'équipe du PNUD avant dissémination.

Après préparation par l'évaluateur, et pour s'assurer de la bonne distribution et de la participation des sondés, il sera demandé au PNUD d'envoyer l'email avec le lien vers le questionnaire.

## **2. Analyse qualitative des données**

L'évaluateur utilisera des entretiens semi-directifs pour la collecte de données. Les questions d'entrevue seront structurées de manière à faciliter la comparaison des réponses entre les différentes catégories d'informateurs clés, en garantissant également que les entretiens permettent de collecter les perspectives spécifiques des différents groupes.



L'évaluateur préparera des notes détaillées pour chaque entretien (les notes seront prises dans la langue source des entretiens, dans ce cas principalement en français), en utilisant un format de rapport standard. Les thèmes communs entre les entretiens par question d'évaluation seront identifiés. L'analyse préliminaire des données commencera pendant la phase des entretiens pour garantir que les informations nécessaires trouveront une réponse aux principales questions d'évaluation.

Les notes des entrevues et les résultats de l'enquête constitueront la base de l'analyse. Ces sources d'informations seront rendues anonymes: les déclarations ne doivent pas être traçables à des interlocuteurs ou à des documents confidentiels.

Les méthodes d'analyse seront composées d'analyse de contenu, de comparaison et d'intégration de données. Cette méthode de «triangulation» des données augmentera la fiabilité et la validité des résultats, des conclusions et des recommandations.

- Question du genre: l'évaluation accordera une attention particulière à la question de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et à la manière dont les documents de projet et les résultats ont favorisé l'inclusion des femmes dans le projet. Cette thématique est également reflétée dans plusieurs sous-questions des critères d'évaluation.

- Inclusion des personnes porteuses d'un handicap et groupes vulnérables: bien que ces deux groupes ne figurent pas explicitement dans le document projet, il s'agira d'évaluer de manière transversale dans quelle mesure le projet a pris en considération ces populations. Cette thématique est reflétée dans des sous-questions des critères d'évaluation.

### **3. Utilisation et dissémination**

Le commanditaire et destinataire principal de cette évaluation est le PNUD en Algérie.

Le PNUD déterminera les modalités de la diffusion et d'utilisation du rapport d'évaluation en interne et parmi ses partenaires en Algérie et au-delà.

### **4. Contraintes méthodologiques et remèdes**

Dans toute évaluation, il y a des partis pris et contraintes qui doivent être pris en considération.

- Evaluation à distance : c'est à la fois une contrainte et une opportunité. C'est une contrainte car les réunions sur le terrain en présentiel permettent de créer plus facilement un contact humain à même de faciliter la collecte des données. L'évaluation à distance présente également des opportunités, tout d'abord

car elle permet de mettre en œuvre l'évaluation dans le contexte des limitations de mobilité liées à la pandémie Covid19. Elle permet de faire une économie de CO2 et dès lors contribue à la lutte contre le réchauffement climatique. L'évaluation à distance peut également offrir plus de flexibilité car les personnes interrogées peuvent être absentes ou indisponibles lors d'une visite de terrain dont la durée est plus limitée que celle d'une évaluation à distance. Bien que la période de collecte des données est plus longue que lors d'une visite de terrain, il est néanmoins important de proposer un cadre chronologique limité dans le temps afin d'éviter que cette période ne s'éternise au delà d'un délai raisonnable et du délais contractuel entre le PNUD et l'évaluateur.

Remède: le PNUD organisera les prises de contact et les rendez-vous avec les informateurs bien à l'avance et, au cas où les dates des entretiens seraient difficiles à fixer, soulignera la nécessité pour le PNUD de terminer la phase de collecte des informations avant la fin du mois de mars 2021.

- Instauration d'un climat de confiance : il sera important de s'assurer lors des entretiens de collecte des données de la mise en place d'un climat de confiance qui sera essentiel. Cela permettra de mener aux conclusions pertinentes.

Remède: l'évaluateur utilisera sa connaissance du contexte maghrébin et algérien pour instaurer un climat de confiance durant les entretiens.

- Infrastructure de communication : un accès facile à un réseau Internet fiable en Algérie garantira des communications de qualité via les logiciels existants disponibles (tels que WhatsApp, Skype, Zoom).

Remède: Si nécessaire, en cas de réseau internet insatisfaisant, il sera fait recours à des appels téléphoniques.

- Partis pris : un parti pris quant au choix des personnes interrogées peut signifier que seuls les informateurs clés ayant des expériences positives participent à la collecte des données. De plus, la disponibilité des participants souhaités peut varier, ce qui signifie que certaines lacunes dans les données peuvent biaiser l'analyse.

Remède: un échantillonnage divers tel que présenté sous le titre « 1. Conception de l'évaluation: collecte des données » ci-dessus permettra de collecter une variété de point de vue. L'évaluation pourrait également identifier des informateurs clés non proposés par le PNUD. L'enquête en ligne permettra également de donner la voix à un échantillon supplémentaire d'informateurs clés.

- Mesure des effets et de causalité: étant donné le but et la nature de l'évaluation, il peut être ardu de déterminer avec certitude si les changements signalés peuvent être spécifiquement et directement attribués au projet du PNUD.

Remède: l'utilisation de la triangulation des données sera utilisée pour atténuer cette contrainte. En combinant des informations trouvées dans des documents, des entretiens provenant de sources multiples, et une enquête, une donnée biaisée ne faussera pas l'analyse.

## **5. Critères et questions d'évaluation**

La structure suivante propose une légère réorganisation et clarifie les questions proposées dans les TdRs. Par souci de priorité et logique de travail et compte tenu de la contrainte de temps des personnes interrogées, les questions principales seront posées en premier aux informateurs suivis le cas échéant des sous-questions et, si le temps le permet, de questions de suivi qui éclaireront les données collectées lors des réponses aux questions principales et sous questions.

Comme mentionné dans les TdRs, l'évaluation utilisera les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'appropriation<sup>3</sup>.

- **Pertinence:**

Ce critère concerne à la fois les phases de conception et d'exécution du projet. Il évalue le degré de conformité de l'initiative de développement et de ses produits ou effets attendus avec les priorités nationales et les besoins des bénéficiaires visés, en particulier les femmes élues.

Ce critère englobe également le concept de réactivité, c'est-à-dire la capacité de répondre de manière adéquate aux besoins et priorités émergentes. Un autre aspect important est de déterminer si les défis que le projet visait à relever étaient clairement définis, si ces objectifs étaient réalisables et si la relation entre les objectifs, les produits, les activités et les contributions liées au projet étaient manifestes, logiques et proportionnées compte tenu du contexte, des ressources disponibles et des délais fixés.

L'évaluateur répondra à la question principale suivante:

1. Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention de développement correspondent aux besoins, aux intérêts des populations d'Algérie, et en particulier aux femmes ?

Les sous questions qui permettront d'informer la question principale sont:

1.1. Dans quelle mesure le projet est-il resté pertinent par rapport aux priorités nationales?

1.2. Dans quelle mesure l'engagement du PNUD reflète-t-il des considérations stratégiques, y compris le rôle du PNUD dans le contexte de développement algérien, son avantage comparatif et le lien avec les Objectifs de Développement Durable?

1.3. Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes, à l'approche fondée sur les droits humains et prends en compte la question du handicap et des groupes vulnérables?

- **Efficacité:**

---

<sup>3</sup> Ces critères sont définis dans le Manuel du PNUD sur la planification, le suivi et l'évaluation en vue des résultats du développement.

Il s'agira de mesurer le degré de réalisation et les progrès accomplis par rapport aux résultats escomptés du projet (produits et/ou effets). La mise en œuvre et la performance opérationnelle du projet sera évaluée. Une attention particulière sera portée aux contributions des bailleurs en termes de qualité, de quantité et de respect des délais fixés ainsi que l'impact de ces facteurs sur le calendrier de mise en œuvre du plan de travail et sur la gestion globale du projet.

L'évaluateur répondra à la question principale suivante:

2. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à livrer les produits et à atteindre les résultats de développement initialement prévus / définis dans le document de projet? (Analyse détaillée des activités planifiées et des produits, degré de réalisation des résultats attendus)

Les sous questions qui permettront d'informer la question principale sont:

2.1. Dans quelle mesure les produits (outputs) ont-ils été coordonnés pour produire des résultats de développement ? Quels types de résultats ont-ils été atteints ?

2.2. Dans quelle mesure le projet a-t-il eu un impact sur les parties bénéficiaires ciblées ? Des bonnes pratiques, réussites, enseignements tirés ou exemples transférables ont-ils été identifiés ?

2.3. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes, à la réalisation des droits humains et prends en compte la question du handicap et des groupes vulnérables?<sup>4</sup>

2.4. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à promouvoir les processus et les résultats d'appropriation nationale (conception et mise en oeuvre des plans nationaux) ?

- **Efficiences:**

Il s'agira de mesurer comment les ressources ou les intrants (tels que les fonds, les compétences et les délais) sont traduits en résultats. L'efficience est importante pour s'assurer que les ressources disponibles ont été utilisées à bon escient et démontrer une utilisation efficace de ces mêmes ressources. La réalisation d'une analyse coût-bénéfice complète telle qu'un audit financier ne peut être envisagée par cette évaluation.

L'évaluateur répondra à la question principale suivante:

3. Dans quelle mesure le modèle de gestion du projet a-t-il été efficace par rapport aux résultats de développement obtenus ?

La sous-question qui permettra d'informer la question principale est:

---

<sup>4</sup> Dans un souci de cohérence et de logique des critères d'évaluation, cette question mentionnée dans les TdRs sous le critère 'efficience' sera posée sous le critère de 'efficacité'.

3.1. Quel type d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion) les programmes conjoints a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité?

- **Durabilité:**

Il s'agira d'analyser dans quelle mesure les bénéfices liés au projet se maintiennent après la fin du projet, à long terme. L'évaluation de la durabilité nécessite de comprendre la présence de conditions sociales, économiques, politiques, institutionnelles et autres favorables et de faire, sur la base de cette évaluation, des projections sur les capacités à maintenir et garantir les résultats.

L'évaluateur répondra à la question principale suivante:

4. Quelles sont les indications qui tendent à démontrer la durabilité des résultats du projet?

Les sous questions<sup>5</sup> qui permettront d'informer la question principale sont:

4.1. Dans quelle mesure les institutions nationales ont-elles soutenu projet ? Dans quelle mesure les organes de décision et les partenaires d'exécution du projet ont-ils pris les décisions et les mesures nécessaires pour assurer la durabilité de ses effets ?

4.2. Des capacités d'intervention ont-elles été mises en place et/ou renforcées chez les partenaires nationaux ?

4.3. Les partenaires ont-ils les capacités financières suffisantes pour faire perdurer les avantages du projet ?

4.4. Dans quelle mesure existe-t-il des mécanismes, des procédures et des politiques pour permettre aux principales parties prenantes de faire progresser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits humains et de développement humain ?

- **Appropriation:**

Il s'agira d'analyser dans quelle mesure les partenaires nationaux et locaux du pays ont exercé de manière efficace le leadership du projet.

L'évaluateur répondra à la question principale suivante:

5. Dans quelle mesure les parties prenantes du projet (participants et autorités) se sont-ils appropriés le projet en y participant activement ?

Les sous questions qui permettront d'informer la question principale sont:

---

<sup>5</sup> La question: « Dans quelle mesure le projet s'est-il aligné sur les stratégies nationales de développement ? » sera traitée sous le critère de pertinence.

- 5.1. Avec quels modes de participation le projet a-t-il fonctionné?
- 5.2. Dans quelle mesure et de quelles façons l'appropriation ou bien le manque d'appropriation ont-ils influencés l'efficacité et l'efficience du projet.

## **2. PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER D'EXECUTION**

### **1. Revue de la documentation, planification, rapport de cadrage et de démarrage**

L'évaluateur international a commencé l'examen des documents durant la semaine du 22 février 2021. Une réunion de démarrage a eu lieu le 23 février 2021 avec Farida Kebri, Analyste à la section gouvernance et Sofian Dih, Chargé du suivi et de l'évaluation pour clarifier certains éléments des termes de référence, planifier l'évaluation et se mettre d'accord sur le calendrier d'exécution présenté ci-dessous.

### **2. Collecte des données**

- Entretiens

Au cours de cette phase, l'évaluateur interrogera les informateurs clés au sein des catégories citées sous le titre « 1. Conception de l'évaluation: collecte des données » ci-dessus. Une liste des informateurs clés est présentée avec les questions qui y seront posées.

- Enquête en ligne

Au cours de cette phase, l'enquête en ligne sera proposée aux élèves qui ont participé aux activités du projet.

### **3. Analyse des données**

Cette phase débutera parallèlement à la collecte de données, afin d'identifier les principales thématiques, de clarifier les éventuelles lacunes dans l'obtention des données, d'identifier de nouveaux informateurs clés à interroger, d'identifier les potentielles recommandations avant la rédaction et la soumission du rapport intermédiaire, suivit du projet de rapport final et du rapport final.

### **4. Rédaction du rapport intermédiaire et soumission**

La rédaction du rapport intermédiaire commencera à la fin de la phase de collecte des données. Ce dernier sera soumis après la clôture de la phase de collecte des données et de rédaction. Il s'agira d'un premier projet de rapport final. Ce dernier sera présenté au PNUD pour commentaires à la fin de la période de collecte des données. La date cible est le 5 avril : cette date ne pourra être tenue qu'à condition que toute la documentation requise ait été envoyée à l'expert, que les entretiens avec les informateurs clés aient été conduites, que l'enquête ait été envoyée aux élèves et qu'un nombre suffisant y ait répondu.

### **5. Commentaires sur le rapport intermédiaire et le projet de rapport final**

Les bureaux du PNUD en Algérie et à New York présenteront des commentaires sur le rapport intermédiaire dans les deux semaines de la soumission du rapport.

Après réception des commentaires sur le rapport, l'expert évaluateur soumettra un projet de rapport final tenant en compte les remarques du PNUD.

Ce projet de rapport intermédiaire sera présenté pour commentaire auprès du/des services adéquats au sein du gouvernement algérien. L'expert a été informé que ce processus pouvait durer deux ou trois semaines. Après réception de ces commentaires, l'expert soumettra le rapport final d'évaluation.

## **6. Plan de travail et chronologie<sup>6</sup>**

- Phase 1 : Revue de la documentation, planification et rapport de cadrage et de démarrage;
- Phase 2 : Collecte des données;
- Phase 3 : Analyse des données;
- Phase 4 : Rédaction et soumission du rapport intermédiaire;
- Phase 5 : Soumission du projet de rapport final de l'évaluation;
- Phase 6 : Soumission du rapport final d'évaluation.

	Février 2021				Mars 2021					Avril 2021				Mai 2021			
Tâches	1	8	15	22	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	25
Phase 1: revue de la documentation, planification et rapport de cadrage et de démarrage																	
Revue de la documentation				X	X	X	X										
Planification et de conception				X													
<u>Livrable:</u> Rapport de cadrage et de démarrage - validation par le PNUD					X	X											
Phase 2: Collecte des données																	
Entrevues avec les équipes du PNUD						X		X									
Entrevues avec des membres						X	X	X	X								

<sup>6</sup> Il s'agira de s'assurer que les informateurs clés soient disponibles pour les entrevues selon le chronogramme, afin de ne pas prendre de retard.



des cinq catégories d'informateurs																		
Elaboration, distribution, analyse des données de l'enquête en ligne							X	X	X	X								
Phase 3: Analyse des données																		
Analyse des données								X	X	X								
Phase 4: Rédaction et soumission du rapport intermédiaire																		
Rédaction du rapport									X	X								
<u>Soumission livrable:</u> Rapport intermédiaire												X						
Soumission des commentaires du PNUD													X					
Phase 5: Soumission du projet de rapport final de l'évaluation																		
<u>Soumission Livrable:</u> projet de rapport final d'évaluation.													X					
Commentaire par la partie algérienne														X	X			
Phase 6: Soumission du rapport final d'évaluation																		
<u>Soumission Livrable:</u> rapport final d'évaluation.																	X	X

### **3. STRUCTURE DU RAPPORT INTERMEDIAIRE, DU PROJET ET DE LA VERSION FINALE DU RAPPORT D'EVALUATION**

- 1) Titre et page de garde
- 2) Informations relatives à l'évaluation et au projet
- 3) Table des matières
- 4) Liste des sigles et abréviations
- 5) Résumé analytique (quatre pages maximum)
- 6) Introduction
- 7) Description de l'intervention
- 8) Champ et objectifs de l'évaluation
- 9) Approche et méthodes d'évaluation
- 10) Analyse des données
- 11) Résultats et constatations de l'évaluation
  1. Pertinence
  2. Efficacité
  3. Efficience
  4. Durabilité
  5. Appropriation
- 12) Conclusions
- 13) Recommandations
- 14) Enseignements tirés
- 15) Annexes au rapport

1. Termes de référence.
2. Liste des documents consultés.
3. Autres documents relatifs à la méthodologie.
4. Liste des individus ou groupes interrogés ou consultés. Cette liste peut être omise à des fins de confidentialité avec l'accord de l'équipe d'évaluation et du PNUD.
5. Cadre ou modèle de résultats du projet.
6. Tableaux résumant les constatations, par exemple des tableaux montrant les progrès dans la réalisation des produits, des cibles, et des objectifs par rapport aux indicateurs définis.
7. Code de conduite ([www.unevaluation.org/document/detail/100](http://www.unevaluation.org/document/detail/100)) signé par l'évaluateur.